

Journal des traducteurs Translators' Journal

Les mots anglais dans la langue française

G. R. Roy

Volume 2, Number 2, 2e Trimestre 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061366ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061366ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Roy, G. (1957). Les mots anglais dans la langue française. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(2), 71–72. <https://doi.org/10.7202/1061366ar>

LE COIN DU LECTEUR :

¶ *Les mots anglais dans la langue française :*

[Nous reproduisons ci-dessous une lettre de G.-R. Roy, un Montréalais qui passe actuellement deux années en France après des études spécialisées en langue et littérature françaises à la Faculté des Lettres de Montréal. Cette lettre a également paru dans le *Figaro Littéraire* du 30 mars 1957; elle constitue un élément de réponse intéressant à l'article de Fernand Beauregard (Vol. 2, No 1, p. 31).]

On parle beaucoup de l'empiètement de l'anglais dans la langue française. Mais pourquoi une langue adopte-t-elle des mots nouveaux ? Pour désigner une chose jusque-là *inconnue*, ou pour *mieux* désigner une chose *déjà connue*, oublions ici les cas de la première catégorie qui comprend surtout des mots d'ordre technique. Ce sont les mots de la deuxième catégorie qu'attaquent les puristes, ce sont eux qui méritent examen.

Il est bien connu que des mots et des expressions sont constamment inventés, admis, rejetés, à tous les niveaux de la société, dans chaque milieu, dans chaque région. La plupart d'entre eux n'existent qu'un temps, puis disparaissent. Une telle fluctuation de la langue n'est pas seulement normale, elle est salutaire. Sans elle, une langue se cristallise, et un pas seulement la sépare de l'inefficacité. Depuis quel temps, les différences régionales ou sociales, tous les particularismes ont tendance à disparaître devant un usage commun (nous pourrions dire banal) répandu par la radio, le cinéma, la télévision et la presse. Et cet usage assure souvent le triomphe de la médiocrité.

Que toute la population sache lire et écrire, cela ne veut pas dire qu'elle s'efforce d'écrire dans ce qu'on peut appeler "du bon français", ni même qu'elle soit capable de le faire. Seul compte un petit noyau de gens compétents qui forme l'inspiration de la génération future. Ainsi vont les choses depuis des siècles; quelle raison que cela change ?

Nous avons lu dans *Le Figaro* du 26 février 1957 et, sous une autre forme, dans *Le Figaro Littéraire* du 2 mars 1957 un article concernant une conférence donnée par M. Christian Holter, pour qui l'usage des mots comme "week-end", "cocktail", "pull-over", "shampooing", "sweepstake" constitue de l'"anglomanie". De tels mots doivent donc, selon le cas, être traduits, francisés ou évités.

Voici les traductions que nous donne de ces mots le *Harrap's Standard French and English Dictionary*, édité par M. J. E. Mansion :

Week-end : fin de semaine. — Cocktail : cocktail. — Pull-over : pull-over. — Shampooing : shampooing. — Sweepstake : course par enjeux; poule.

A en juger par cette liste, il est évident que M. Mansion n'a pas trouvé de traductions très satisfaisantes. Peut-on admettre que "fin de semaine" soit une bonne traduction de "week-end" ? Le terme de "week-end" désigne un repos de deux jours, plus étendu que le simple dimanche qui termine la semaine.

Etant donné qu'aucun équivalent français ne nous est proposé pour "cocktail", "pull-over" et "shampooing", force nous est de penser que si ces mots sont admis sans traduction dans le dictionnaire *Harrap's*, c'est parce qu'ils ont déjà dépassé le stade où l'on peut les citer comme signes d'anglomanie.

Le mot "sweepstake" offre un cas plus intéressant. Dans son usage habituel en anglais, il représente un mode de pari très particulier sur une course. Traduire ce terme par "course par enjeux" n'est pas assez précis. "Poule" peut également comprendre plusieurs moyens de parler qui ne sont pas entendus dans le sens usuel du mot "sweepstake".

Passons maintenant à la deuxième suggestion. Faut-il franciser ces mots ? Et que veut-on dire par là ? Selon l'usage grammatical, cela veut dire prendre la forme française. Mais quelle forme française ? Le mot étant emprunté, il n'a pas de forme française. Faut-il en créer une ? C'est ce qu'a essayé de faire M. Etienne en écrivant "coquetèle" ou "foutebôle". Ces mots bizarres, qui ne sont plus anglais et qui ne sont pas encore français, n'ont pas eu jusqu'à présent beaucoup de succès.

L'autre choix, celui d'éviter le mot, est la pire solution. Elle mènera à la fin de la croissance de la langue française, et une langue qui est dans un état d'immobilité est presque une langue morte !

Les langues doivent savoir comment s'entendre avec leurs semblables et essayer de faire un choix raisonné parmi les mots que leur offrent leurs voisins. Le temps les aide à accomplir ce choix. Mais même lorsque l'emprunt est illogique et altère le sens du mot emprunté, le mal n'est pas si grand et la langue s'enrichit d'un terme dont l'étymologie peut être contestable, mais qui joue néanmoins son rôle propre.

Que personne ne se méprenne sur nos intentions. Le mot juste en français doit être employé en toute occasion, s'il existe. Mais dans notre monde devenu si complexe, on ne peut pas toujours communiquer, avec le vocabulaire dont on dispose, la signification exacte de ce que l'on veut exprimer. Lorsque le mot juste n'existe pas en français, mais existe dans une autre langue, l'honnête homme a le droit — il a même le devoir — d'emprunter ce mot. Ne pas le faire serait causer un grave dommage à sa propre langue.

G.-R. ROY

